

LA TOMATE FARCEUSE

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

1ère saison

CONTRAT D'ENGAGEMENT

les adhérents de l'association
LA TOMATE FARCEUSE
Amap d'Aulnay
93600 Aulnay sous Bois

et

Yves Flandres
5 rue Monsieur
Le Hamel
60210 Rieux

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-après pour la période du 2 décembre 2008 au 24 février 2009 inclus.

Noms:.....Prénoms:.....

Adresse:.....

Téléphone fixe:Téléphone mobile (le cas échéant).....

E-mail (en lettre capitales) :

engagement de l'adhérent:

- Payer à l'avance pour la première saison l'intégralité des paniers de la saison. L'ensemble des chèques est remis en début de saison au trésorier de l'association qui se charge de les transmettre au producteur.
- Venir constituer son panier sur le lieu de distribution aux jours et à heure fixés. En cas d'empêchement, retard, vacances, le panier peut-être remis à une tierce personne désignée par l'adhérent et dont le nom est communiqué au responsable distribution. Les légumes des personnes absentes pourront être partagés entre les adhérents ou remis à une œuvre caritative. Ne pas oublier de venir avec des sacs, l'agriculteur ne fournit pas les paniers.
- Trouver un remplaçant si pour des raisons exceptionnelles il devait se désister de son engagement: aucun remboursement ne sera effectué.
- Accepter la totalité des produits du producteur. Les adhérents peuvent cependant s'entendre pour échanger individuellement certains fruits et légumes.
- Tenir régulièrement la permanence pour les distributions et s'inscrire sur le planning des permanences dès le début de la saison. Les adhérents chargés de permanence aident à disposer des denrées, afficher la composition du panier, accueillir les participants, tenir la feuille d'émargement, et assurent le rangement et nettoyage de la salle.

Engagements du producteur partenaire

- Produire selon les méthodes d'agriculture biologique.
- Produire une diversité de légumes pour composer des paniers variés (producteur et adhérents de l'Amap s'entendent à l'avance sur les variétés de saison et issues de l'exploitation à produire)
- Livrer les produits au jour et heure sur le lieu dit une fois par semaine.
- Établir un planning de production (durée de cycle de production et planning prévisionnel de récolte)
- Pratiquer la transparence sur ses prix
- Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité: problème climatique grave, maladie...
- Être disposé à expliquer le travail de la ferme aux adhérents de l'Amap.
- Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérents de l'Amap.
- Accepter des visites régulières des adhérents de l'Amap (au moins une fois par saison). L'association se charge de l'organisation de ces journées.

Engagements communs

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (les intempéries, les ravageurs, les maladies...). Les adhérents acceptent ainsi d'assumer les risques, sachant toutefois qu'ils recevront leur juste part de la récolte de la saison et bénéficieront de l'abondance d'une récolte ultérieure.

La part de récolte hebdomadaire

Les variétés de légumes sont choisies conjointement par l'agriculteur et les adhérents de l'Amap, cultivés sans pesticide, ni herbicide, pour établir un planning prévisionnel de récolte avant le début de la saison. Ensuite la composition du panier hebdomadaire est défini par l'agriculteur en fonction de sa récolte.

Panier hebdomadaire souhaité (13 semaines pour cette saison du 2 décembre au 24 février.)

.....x13 € par semaine (soit 169 € par panier pour la saison)

.....x18€ par semaine (soit 234 € par panier pour la saison)

saison à régler enversements (de 1 à 3 versements)

	montant	banque	N° chèque
1			
2			
3			

Attention chèque à l'ordre de Yves Flandre

partage des récoltes

les mardis de 19h30 à 21h30 à Aulnay sous Bois

première distribution le 2 décembre 2008

Fait à Aulnay sous Bois en deux exemplaires le.....2008

Signature de l'adhérent
de l'Amap d'aulnay

Yves Flandres
le producteur

Phanie Bossé
la présidente
de la Tomate Farceuse